

Médecins: l'assurance maladie précise les contours de la prime aux résultats

PARIS (AFP) - L'assurance maladie proposera l'an prochain aux généralistes de toucher une prime de 5 à 7 euros par patient dont ils sont le médecin traitant, à condition d'atteindre des objectifs en matière de prescription et de prévention, ont indiqué mercredi des syndicats de médecins.



Une personne présente sa carte vitale et une feuille de soins dans une antenne de la Caisse d'assurance maladie, à Paris (© AFP/Archives - Jean-Pierre Muller)

En atteignant tous les objectifs (prescription de certains médicaments, vaccinations contre la grippe, dépistage du cancer du sein, etc.), les généralistes qui auront signé un "contrat d'amélioration des pratiques individuelles" toucheront une prime annuelle qui pourrait atteindre 5.000 euros, ont-ils précisé.

Cette somme, qui s'ajoute aux honoraires perçus, est calculée sur la base du nombre moyen de patients inscrits dans le dispositif médecin traitant pour chaque généraliste, a précisé un responsable du syndicat SML, ajoutant qu'elle pourrait donc être plus importante pour certains médecins.

L'assurance maladie se serait fixé comme objectif de signer environ 5.000 contrats de ce type l'an prochain.

Ces contrats individuels, dont le principe figurait dans le budget de la Sécu pour 2008 (PLFSS), ont été abordés à l'occasion d'une séance de négociations conventionnelles entre l'assurance maladie et les syndicats de médecins.

Ce cycle de négociations, dont les principaux objectifs sont de permettre une meilleure maîtrise des dépassements d'honoraires et de la répartition des médecins sur le territoire, devait en théorie s'achever mercredi mais les syndicats participants ont indiqué que cet objectif avait été abandonné.

Une prochaine réunion est prévue le 10 décembre.

Le directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie Frédéric van Rookeghem a par ailleurs précisé aux syndicats les objectifs de "maîtrise médicalisée des dépenses" pour 2009, dont le total est chiffré à plus de 500 millions d'euros pour l'année dans le budget de la Sécu pour 2009.

L'assurance maladie souhaite notamment 220 millions d'euros d'économies sur les médicaments, dont 62 M sur les statines et 33 M sur les antibiotiques.

Elle souhaite également économiser quelque 60 M d'euros sur les dépenses liées aux affections de longue durée (ALD) et près de 70 M EUR sur les indemnités journalières.